

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **96 (1960)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

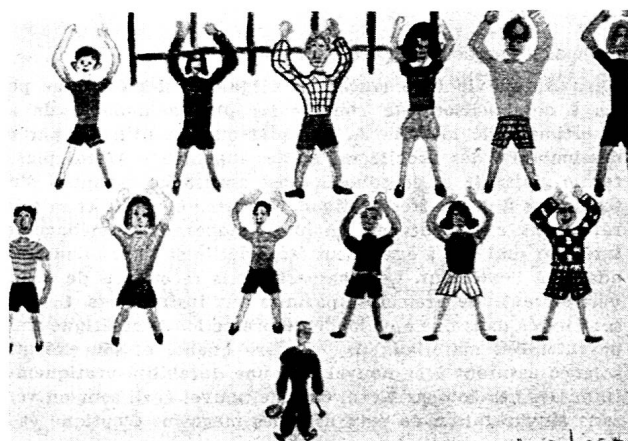
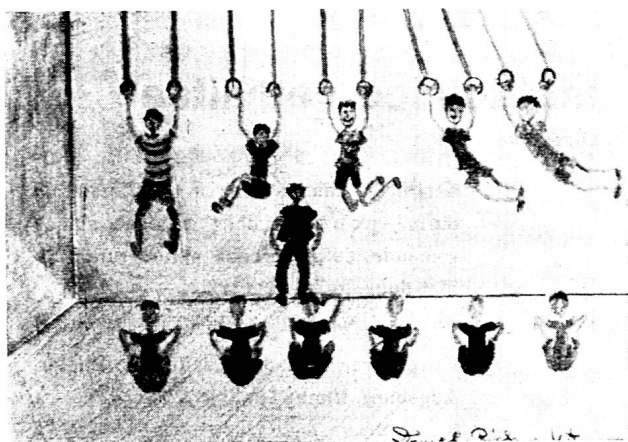
ET BULLETIN CORPORATIF

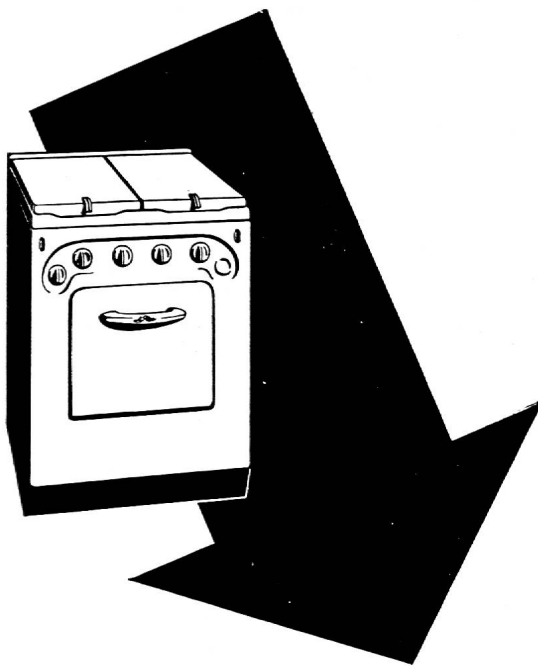
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dessins d'enfants

A LA LEÇON DE GYMNASTIQUE (VOIR PAGE 205)





Il vous faut

Une cuisinière, à gaz ou électrique, dotée des derniers perfectionnements et qui mette pleinement en valeur vos talents culinaires.

Vous la voulez pratique, économique et facile à entretenir. En un mot, il vous faut une...

Le Rêve

En vente dans les magasins spécialisés.

L'Ecole supérieure de Commerce des jeunes filles, à Coire, cherche pour le 1er septembre 1960 un

professeur de français

(dame ou monsieur) sachant un peu l'allemand et pouvant enseigner comme branche annexe l'italien ou l'anglais ou une autre branche à convenir.

Traitement annuel : 16.436 fr. jusqu'à 20.392 fr., plus allocation familiale de 300 fr., et pour enfants 300 fr. Activité antérieure peut être prise en considération.

Pour renseignements détaillés, s'adresser au directeur de l'école (tél. (081) 2 16 12).

Offres avec certificats et références sont à adresser jusqu'au 4 avril a.c. au président de la commission d'école de la ville, M. le Dr M. Schmid, Quaderschulhaus, Coire.

Institutrice retraitée

allemande

désirerait passer deux à trois mois en **demi-pension** chez collègue suisse romande, de préférence milieu rural, climat doux.

Faire offres à **Mademoiselle Zita Pfister, Augsburg, Ulmer Landstr. 285.**

COMMUNIQUÉ

Compas de précision en étui moderne

Kern Aarau vient de lancer un élégant étui métallique pour les 5 combinaisons de compas les plus demandées de son assortiment de la série A, qui sont surtout utilisées par des dessinateurs, des architectes et des ingénieurs. L'étui plat de forme plaisante et de couleur grise anthracite est muni d'une fermeture à déclic très pratique. Sa forme élégante et sa teinte répondent aux goûts de l'homme moderne. L'aménagement intérieur de l'étui a également été modifié et harmonieusement adapté à l'extérieur. Les compartiments recouverts de velours vert offrent une protection parfaite aux instruments. Les étuis sont livrés dans une enveloppe de protection synthétique transparente. Des matériaux de première qualité et son exécution soignée assurent à ce nouvel étui une durabilité pratiquement illimitée. Les compas Kern, dans le nouvel étui, sont en vente sans augmentation de prix dans les magasins d'optique et les papeteries.

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Règlement de la Guilde de documentation

A la suite d'une erreur de transmission, l'article 4 du règlement de la Guilde, paru dans le bulletin n° 8, du 27 février 1960, a été amputé d'un amendement accepté par l'Assemblée des délégués ; sa teneur exacte est la suivante :

Art. 4. — A l'exception du président de la SPR et des délégués cantonaux, les membres de la commission de la Guilde sont élus **pour une période de quatre ans** par le Comité central de la SPR, sous réserve d'approbation par l'Assemblée des délégués. **Ils sont rééligibles.**

G. W.

7e journées internationales de Trogen

Cette année encore, le Village Pestalozzi accueillera, du 16 au 24 juillet, des pédagogues suisses et étrangers. Pour la première fois, une « Journée romande » groupera les exposés en langue française, et le comité de la SPR aime à penser qu'une forte délégation viendra affirmer notre désir de participer activement à ces entretiens. M. l'abbé Gérard Pfulg (Fribourg) a bien voulu répondre favorablement à notre appel, et parlera du « Rôle du maître dans la formation du futur citoyen ». Les problèmes sociologiques sont d'ailleurs au centre des « journées » 1960.

Le chant, les excursions, la visite des trésors artistiques et des institutions culturelles de la région, l'ambiance cordiale du village, sont au nombre des attraits de cette rencontre, à laquelle les sections romandes n'ont pas jusqu'ici pris une part très importante. Le succès des cours de Crêt-Bérard incitera peut-être de jeunes collègues à rechercher cette atmosphère détendue, dans laquelle bien des problèmes s'éclaircissent au contact de personnalités éminentes dont les expériences peuvent être précieuses à d'autres. On s'inscrit jusqu'au 15 mai 1960 auprès de la rédaction de la « Schweizerischer Lehrerzeitung » Postfach, Zurich 35. A. P.

Du nouveau à la commission SPR pour le choix de lectures

On le sait : notre commission fut créée en 1902 par la Société pédagogique de la Suisse romande. Ses membres se sont souvent demandé comment augmenter l'efficacité de leur action et par quelle démarche, malgré des moyens financiers modestes, atteindre un public plus nombreux. On a remarqué déjà les améliorations apportées depuis un an aux feuilles trimestrielles de notre bulletin bibliographique.

D'autre part, en divers domaines, notre pays semble avoir d'autant plus tendance à se compartimenter qu'il est petit. D'où une fâcheuse dispersion des efforts. Dans ce qui nous occupe — la littérature pour la jeunesse — n'est-il pas de nombreuses et compétentes bonnes volontés qui œuvrent chacune de leur côté ? Je pense à d'excellentes bibliothécaires qui ont une grande expérience de la question. Alors, pourquoi ne pas s'unir ?

Aujourd'hui, un pas est franchi. En effet, le résultat d'une séance extraordinaire tenue à Neuchâtel le 5 mars en présence de MM. F. Brunner de Zurich et W. Lässer de Berne, président et secrétaire de la **Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse** est que la SPR et sa commission sont dès maintenant section romande de cette Ligue.

Mais qu'est-ce que cette dernière ? Ses statuts datent de mars 1955. Ils prévoient que le but de l'association est « d'encourager la littérature de valeur desti-

née aux jeunes et de lutter contre les mauvaises publications ». La Ligue est politiquement et confessionnellement neutre. Ses organes sont : l'ensemble des membres, les groupes ou représentants cantonaux, l'assemblée générale annuelle, le Comité central, le comité directeur, les vérificateurs des comptes, les commissions, le secrétariat central.

Elle comprend des groupes régionaux ou cantonaux (ceux-ci pouvant posséder leurs propres statuts), des membres individuels (cotisation annuelle, 4 francs) et des membres collectifs (cotisation, 20 francs). Les membres reçoivent les statuts et les divers bulletins de la Ligue, parmi lesquels des listes de livres recommandés. Notre collègue vaudois G. Ehinger est le membre romand du comité directeur.

L'adhésion de notre commission fit l'objet de deux séances auxquelles assistait A. Perrot, président de la SPR. Nous gardons notre bulletin bibliographique et nous conservons notre liberté d'action.

Dès lors, dans notre propre intérêt, il importe que nos collègues fassent connaître à toutes les bibliothèques, aux paroisses, aux diverses réunions et écoles de parents, aux groupements de jeunes, la possibilité qu'ils ont d'adhérer à la Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse, Secrétariat central : Haldenstrasse 20, Berne.

Tous debout contre les publications moches !

A. Chevalley.

Cours pour chefs d'excursions

Pour la première fois, ce cours a lieu en Suisse romande. Du 10 au 14 avril, à l'Auberge de Jeunesse de Territet, il offrira sous une forme attrayante une série de causeries, d'entretiens et d'excursions aux organisateurs de camps, de voyages et de courses. Observations de la nature, alimentation rationnelle, hygiène et premiers secours, chant, histoire locale, topographie composent un programme agréablement coupé par des visites et des exercices pratiques. Les hauteurs montreuysiennes offrent de multiples possibilités, souvent fort peu connues. Qu'on ne se laisse pas rebuter par les exposés en allemand, mais qu'on vienne en nombre, jeunes collègues et ceux qui s'efforcent de le demeurer, épauler les tentatives de la délégation romande au Comité central des Auberges. Le secrétariat vaudois (Territet, tél. (021) 6 24 30) renseigne et adresse les bulletins d'inscriptions.

A. P.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Comité central SPR : Règlement de la Guilde de documentation. — 7e journées internationales de Trogen. Commission SPR pour le choix de lectures. — Cours pour chefs d'excursions. — Assemblée des délégués de la SPR. — Vaud : Un merci que l'on peut redire de temps en temps. — Liste des présidents SPV — Postes au concours. — Croix-Rouge Jeunesse. Réforme de structure de l'école vaudoise. — Exposition de travaux d'élèves. — Genève : UIGM - Comment on élabore un manuel d'arithmétique. — UIGD - Rappel. — Association antialcoolique du corps enseignant genevois. — Stage d'études européennes à Genève. — Neuchâtel : Assemblées générales du 19 mars. — Assemblées. — Jura bernois : † Edmond Beuchat. — Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles - Rapport annuel 1959. — Divers : La Hollande vous attend... — Placement. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. Annen : Raisons de nos silences. G. Mousson : Enseignement du dessin - A la gymnastique.

**Assemblée des délégués
de la Société pédagogique de la Suisse romande
le 20 février 1960, à Yverdon**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ CENTRAL
POUR 1959**

1. De Genève, en terre jurassienne

Le 18 janvier 1959, une séance commune réunissait, à Bienne, le comité genevois sortant et les nouveaux élus jurassiens auxquels consignes et pouvoirs allaient être transmis conformément aux statuts SPR. Une page se tournait pour notre fédération et pour nos camarades des bords du Rhône.

Après avoir bien mérité de la communauté des enseignants romands, le président André Neuenschwander, Madame M. Meyer de Stadelhofen, Mademoiselle Renée - F. Quartier et Eric Pierrehumbert quittaient le comité central et cédaient leurs places au nouveau président Adrien Perrot, à Mademoiselle Denise Hanché, à Messieurs Luc Monnier et André Paroz.

Il nous plaît, au début de cette première Assemblée des délégués de la nouvelle période quadriennale, de rendre hommage au travail accompli par le team genevois et de souhaiter au nouveau comité autant d'heureuse réussite qu'à son prédécesseur.

Les deux rédacteurs en fonctions ainsi que le trésorier, nos collègues Chabloz, Willemin et Pulfer continuaient sur leur lancée pour assurer la coordination nécessaire et pour mettre leur précieuse expérience au service des nouveaux arrivés.

2. Compte rendu des séances

Depuis cette première rencontre, le comité central a siégé à 7 reprises, les 7 mars, 2 mai, 20 juillet, 29 août, 17 octobre, 5 décembre 1959 et le 23 janvier 1960.

Outre l'inévitable expédition des affaires courantes, variées à souhait et d'année en année plus volumineuses, mais inhérentes à l'existence même de la SPR, le comité s'est occupé, au cours de ces 7 séances et surtout entre les séances, des principales questions suivantes :

- « Educateur »
- Guilde de documentation
- Centre national d'information pédagogique
- Problèmes posés par le Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger
- Séminaire de Chexbres
- Commissions SPR
- Nouvelle carte de légitimation SPR
- Relations et rapports de la société avec
 - a) les sections cantonales SPR,
 - b) les associations et institutions suisses et internationales, pédagogiques et non pédagogiques :
 - Société suisse des instituteurs (SSI)
 - Journées internationales de Trogen
 - Amis du Sonnenberg
 - Conférence intercantonale du degré moyen (IMK)
 - Département fédéral de l'intérieur
 - Croix-Rouge suisse
 - Croix-Rouge de la jeunesse
 - Village Pestalozzi
 - Pro Juventute — journaux d'enfants
 - Syndicat national des instituteurs de France (SNI)
 - National Union of Teachers, Angleterre (NUT)
 - Fédération internationale des Associations d'instituteurs (FIAI)
 - Confédération mondiale des Organisations de la profession enseignante (CMOPE).

3. « Educateur »

Le problème du journal doit constamment retenir l'attention du comité central, des comités de sections, des délégués et, pour élargir le cercle, de tous ses abonnés. A l'heure actuelle, l'« Educateur » reste toujours l'unique trait d'union entre les instituteurs de la Romandie ; il est donc hautement souhaitable qu'on y apporte toutes les améliorations compatibles avec l'esprit dans lequel il doit être élaboré, la modernisation des techniques d'imprimerie, le progrès des arts graphiques et les possibilités financières dont nous disposons. Dans le cadre de notre hebdomadaire, les principales questions examinées ont été :

- le rendement de la publicité qui devrait nous permettre de réaliser les développements souhaités et d'accorder une meilleure rémunération aux correspondants
- l'augmentation du tirage
- la publication de numéros spéciaux.

A Montreux, une séance toute spéciale à laquelle furent invités M. Corbaz et ses principaux collaborateurs, a été consacrée à l'examen de ces différents problèmes. Première constatation optimiste : le portefeuille de la publicité de l'« Educateur » a atteint, cette année, un montant jamais égalé (fr. 26.102,60, dont 65 % à la SPR soit fr. 16.966). Au dire de M. Corbaz, il s'agirait là d'un maximum qui ne pourrait être dépassé que si le tirage du journal pouvait être augmenté. Il serait possible et désirable d'y parvenir en essayant quelques-unes des possibilités suivantes : diffusion du journal parmi nos collègues primaires fribourgeois et valaisans, parmi les parents et les autorités scolaires et, surtout, parmi nos collègues secondaires de tous les cantons romands. Dans cette direction, une première tentative a été réalisée au mois d'août dernier, en terre fribourgeoise où, avec l'assentiment des associations pédagogiques du canton, quelques numéros de l'« Educateur » ont été envoyés à tous les instituteurs. Dire que cette tentative a été couronnée de succès serait faire une entorse à la vérité. Nous ne désespérons pourtant pas et le comité central poursuivra ses efforts dans ce sens.

4. Guilde de documentation

Cette institution qui fait honneur à son créateur et à tous ses artisans connaît des succès réjouissants. Elle est, aujourd'hui, en voie de devenir l'une de nos meilleures lettres de créance auprès des milieux que la SPR cherche à convaincre et à gagner. Son développement et son rayonnement actuels revêtent une importance suffisante pour que le comité central se soit penché avec plus de souci sur la question de l'organisation rationnelle de la Guilde. Pour continuer à assurer sa bonne marche et pour nous permettre de prendre de solides options sur son avenir, il devenait nécessaire de la doter d'un statut ou règlement propre. Le projet de ce dernier vous a été remis en même temps que la convocation à cette assemblée et tout à l'heure, nous aurons ensemble l'occasion de débattre à ce propos¹.

Certaines publications de la Guilde ont eu l'avantage d'être remarquées à l'étranger. En automne dernier, par exemple, l'Institut national mexicain des moyens audio-visuels nous a prié de lui accorder l'autorisation de filmer les fiches Béguin afin de pouvoir les utiliser sous forme de clichés dans les écoles du

¹ Ce règlement a été publié dans l'« Educateur » du 27. 2. 60.

pays. C'est un succès pour l'auteur de ces fiches de calcul auquel nous adressons nos félicitations et c'est une démonstration supplémentaire de l'utilité de la Guilde.

5. Centre national d'information pédagogique

Le comité central suit avec attention toute l'évolution de cette question. Le 26 juin, le DFI convoquait, à Berne, une séance générale d'information à laquelle participaient les représentants des Départements fédéraux politiques et de l'intérieur, de l'Institut des sciences de l'éducation, de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO ainsi que ceux d'une vingtaine d'associations, sociétés et fondations dont la SPR. Au cours de cette séance, nous avons remis à chacun des participants un aide-mémoire dans lequel nous avons étudié :

- le rôle joué par la SPR en vue de la création de ce centre national
- l'organisation possible d'un centre de cette nature, nécessité, tâches, commission de surveillance, comité directeur et financement de l'organisme.

Le DFI a retenu les diverses suggestions de l'assemblée pour étude en informant que la séance du 26 juin serait suivie d'une seconde séance au cours de laquelle il serait certainement possible d'aller de l'avant. Cette deuxième séance n'ayant toujours pas été convoquée, nous continuons à nous poser des questions tout en souhaitant que les changements survenus au DFI soient favorables à la réalisation d'un projet qui nous tient à cœur.

Deux villes, Genève et Zurich, se sont d'ores et déjà mises sur les rangs pour offrir leurs services, faire valoir leurs avantages, mettre des locaux à disposition dans l'espoir de se voir attribuer le siège du centre projeté. Il va sans dire que, quant à nous, nous verrions avec beaucoup de satisfaction Genève marquer des points dans la compétition.

6. Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger

Rappelons d'abord ici que ce comité, présidé par M. W. Baumgartner, de Saint-Gall, est formé des représentants des associations suivantes :

- Nouvelle Société helvétique
- Fondation Aide suisse
- SSI
- SPR.

Il a pour mission de collaborer à l'œuvre des écoles suisses à l'étranger

- en leur proposant du personnel enseignant, et
- en leur procurant une aide financière pour acheter du matériel d'enseignement et du mobilier ou pour participer, dans les limites de ses moyens, à l'amélioration des locaux scolaires.

Au début de 1959, lorsque le comité jurassien fut invité, pour la première fois, à participer aux travaux du Comité d'aide, ce dernier passait par une crise suraiguë qui menaçait de paralyser toute son activité, voire de le faire éclater. Cette crise avait été provoquée par nos collègues de la SSI qui, à tort ou à raison, s'étaient fait les avocats d'instituteurs revenus de l'étranger dans des circonstances dont il ne nous a pas été possible de préciser le déroulement. Par ailleurs, en toute objectivité et en toute conscience, les représentants de la SPR n'ayant pas toujours pu partager les vues de leurs collègues suisses alémaniques, il s'ensuivit une sorte de rupture passagère et préjudiciable des relations de bon voisinage entre les deux

sociétés. Un divorce fâcheux sut être évité par bonheur, les comités SSI et SPR s'étant efforcés de localiser le différend et d'enrayer la dégradation de la situation qui s'amorçait. Aujourd'hui, si au sein même du Comité d'aide les positions n'ont pas beaucoup changé, la collaboration qui doit régner entre dirigeants SSI et SPR dans tous les domaines où ils sont fréquemment appelés à œuvrer de concert est rétablie. Mais l'alerte a été chaude. Elle nous a causé des soucis sérieux — sans parler des nombreuses veillées passées à essayer d'éclaircir la situation — dont nous nous serions volontiers passé. Puisse l'expérience, qui semble continuer à évoluer favorablement, profiter à chacun dans un pays où la coexistence démocratique doit être autre chose qu'une simple apparence ou qu'un symbole vide de sens.

Entre temps, la traditionnelle séance commune des deux comités a eu lieu à Lucerne le 18 octobre, et elle s'est déroulée, au bord du lac, dans d'excellentes conditions.

7. Commissions de la SPR

Accaparé par de multiples obligations, le comité cantonal n'a peut-être pas manifesté assez de sollicitude envers les différentes commissions de la société qui toutes ont cependant à ses yeux de grands mérites, à commencer par celui d'être romandes, à la disposition des enseignants sans distinction de frontières, de Genève à Porrentruy. Il entend, aussi, préparer et dans le plus bref délai, une séance particulière des présidents de ces différentes commissions pour faire le point.

Il a toutefois participé avec intérêt aux deux rencontres de la commission pour le choix des lectures, le 1er février 1959 et le 24 janvier 1960, à Lausanne. La possibilité d'une entente en vue d'un travail commun entre cette commission et la Ligue suisse de littérature pour la jeunesse y a été présentée par notre collègue Ehinger, de Lausanne, et le problème sera repris sous peu à Neuchâtel.

8. Séminaire de Chexbres

Sur l'initiative de Pierrehumbert, de Genève, et du Centre d'information et de Public Relations, un stage a été organisé à Chexbres, sur le thème central : « L'homme dans l'entreprise », les 29 et 30 mai. « L'Éducateur » du 11 juillet a été entièrement consacré à la relation des débats de ce séminaire et l'on peut trouver dans ce numéro quantité de renseignements utiles sur cette tentative qui fut un succès à telle enseigne qu'un second stage analogue, actuellement en préparation, est prévu pour cette année.

Pendant deux jours, une trentaine de délégués de tous les cantons romands ont travaillé avec les organisateurs et les conférenciers montés à Chexbres pour y entretenir leur auditoire des sujets suivants :

- « La gestion du personnel », par M. Frédy Chapuis.
- « Les répercussions sur le plan humain des exigences de la grande entreprise », par M. Fr. Streiff.
- « Sélection professionnelle et exigences industrielles », par Mme Dupont-Huber, et
- « L'avenir professionnel de nos élèves », par M. Pierre Jaccard.

Problèmes de l'évolution rapide des conditions d'existence dans notre monde moderne, problème aussi de l'adaptation de l'école aux impératifs de ce monde moderne. Corollaire du congrès de Genève, le travail entrepris à Chexbres, de l'avis unanime des participants, doit être poursuivi ; aussi bien, tenons-nous à

remercier encore une fois ici les chevilles ouvrières de cette louable entreprise, MM. Pierrehumbert et Niggli, en les assurant par avance de l'appui qu'ils trouveront toujours auprès de la SPR pour toute tentative nouvelle qu'ils se proposeront de faire dans cet esprit et dans cette voie.

9. La SPR et ses fonctions cantonales

Le Bulletin corporatif tient, chaque semaine, le Comité central et les comités des sections au courant des activités qui leur sont propres. Bien que diverses par nature, ces activités sont complémentaires et doivent jouer harmonieusement dans l'intérêt mutuel de toutes les parties. Le Comité central s'est fait représenter, par son président, à toutes les assemblées annuelles cantonales. Il a souvent mis à contribution les comités des diverses sociétés pédagogiques romandes en leur faisant tenir des questionnaires à remplir pour les besoins de l'Unesco, de la FIAI ou de la CMOPE. Il sait aussi que souvent ces enquêtes ne sont pas accueillies avec un enthousiasme délirant et qu'il est parfois bien malaisé de trouver des collègues qui acceptent de se charger de ces tâches parfois ingrates. Je dois dire ici, cependant, que la situation favorable dont nous bénéficions, en Suisse, nous fait un devoir d'apporter toutes les fois qu'on nous en prie notre contribution à l'édifice international qui se construit journellement. Il existe, de par le monde, quantité de pays en voie de développement et d'émancipation qui ont de grands retards à combler rapidement. Nous nous devons, dans l'intérêt supérieur de la paix, de la démocratie et de la compréhension entre les peuples, de mettre, chaque fois que l'occasion se présente, notre expérience, si modeste soit-elle, au service de ceux à qui elle peut profiter. Nous sommes mieux placés que quiconque, grâce à notre passé confédéral, pour savoir que l'information internationale — image agrandie de notre propre information intercantonale — est devenue une nécessité des temps et qu'elle comporte des servitudes auxquelles notre situation tant historique que politique ou sociale ne nous permet pas de nous soustraire. C'est la raison pour laquelle, tout en remerciant, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée jusqu'ici, mes collègues et amis des comités cantonaux dont je connais les charges nombreuses, je voudrais leur demander de continuer à nous tendre la main pour que la Suisse, et la Suisse romande en particulier, soient toujours effectivement présentes à tous les rendez-vous internationaux où elles sont sollicitées de tenir leurs places et leur rang.

Les contacts avec nos sections cantonales, qui ne se bornent pourtant pas à ce qui vient d'être énuméré ci-dessus, restent cependant insuffisants, certes. Cela tient, d'une part, au peu de temps dont nous disposons les uns et les autres pour notre travail corporatif en dehors des heures exigées par nos occupations professionnelles principales. L'institution d'un secrétariat permanent de la SPR, dont il a déjà été question à la tribune de cette assemblée, serait capable de résoudre bien des difficultés, à cet égard. Cela tient aussi, d'autre part, au fait que le Comité central doit assurer la liaison entre l'ensemble de la mosaïque romande, les autorités et institutions du pays, d'un côté, les organismes internationaux, de l'autre côté. Son portefeuille des affaires étrangères est, certains mois, bien volumineux et il reste le seul à devoir s'en occuper dans l'intérêt de tous.

10. La SPR, le DFI et la Commission nationale suisse pour l'Unesco

A deux reprises, en 1959, le DFI a fait appel à nos

services. On nous a demandé, d'abord, de trouver du personnel enseignant pour l'étranger, en l'occurrence pour l'école construite sur le chantier d'un grand barrage en Iran. Nous avons été priés, par la suite, de chercher et de proposer des délégués pour un cours organisé à Paris par le Centre international de l'enfance.

Si la première affaire n'a pas abouti à la conclusion que nous aurions voulu qu'elle connaisse, deux écoles normales, par contre, celle de Delémont et celle de Sion, ont été mises au bénéfice des deux bourses accordées à notre pays par le centre de Paris.

Depuis quelques années, la SPR a son représentant à la Commission nationale suisse pour l'Unesco. Il y fait partie de la section de l'éducation et nous avons tout lieu d'être satisfaits qu'une place nous ait été attribuée au sein de cette institution à la fois nationale et internationale où, par définition pourrions-nous presque ajouter, les mandataires des enseignants doivent pouvoir faire entendre les opinions de leurs milieux. Nous espérons que cette place nous sera maintenue au-delà du terme du mandat de l'actuelle commission dont l'échéance vient d'être ramenée au 31 décembre 1960.

Durant l'année écoulée, la section de l'éducation s'est penchée sur les principaux sujets suivants :

- constitution d'un centre national d'information pédagogique ;
- examen du matériel scolaire de démonstration scientifique ;
- rapport sur l'enseignement du second degré, en Suisse ;
- collaboration avec le Bureau international d'éducation ;
- échos du cours de Vitznau sur l'enseignement de l'histoire ;
- organisation d'un séminaire sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ;
- collaboration avec le Comité national suisse d'hygiène mentale pour marquer l'année de la santé mentale ;
- congrès du film pour enfants à Locarno.

Cette énumération dit assez clairement que les préoccupations de la section de l'éducation, à l'Unesco, et les nôtres sont identiques.

Me permettez-vous, en passant, d'ouvrir une parenthèse dans ce rapport ? L'Unesco entreprendra, cette année, une action d'envergure internationale en vue de sauvegarder les monuments de Nubie menacés d'être submergés par les eaux du nouveau barrage d'Assouan.

« L'action internationale envisagée comprend des travaux destinés à compléter les relevés et la documentation, des campagnes intensives de fouilles archéologiques, le transport en lieu sûr des monuments susceptibles d'être transportés, des mesures de préservation sur place des monuments intransportables. Les gouvernements de la République arabe unie et du Soudan contribueront, dans la mesure de leurs moyens, à l'exécution de ce vaste programme, en particulier en offrant aux pays et aux institutions qui apportent leur aide, la cession d'une partie importante des objets trouvés dans les sites explorés. L'Unesco assumera la préparation et la coordination de l'action internationale envisagée »¹.

La commission internationale formée pour assurer la réussite de cette action de vaste envergure compte,

¹ Rapport du secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, 1959.

parmi ses membres, le professeur Gysin, directeur du Musée national suisse à Zurich.

Un autre renseignement encore. A la demande de très nombreux correspondants, dont beaucoup d'étudiants et de membres du corps enseignant, et pour répondre à un vœu quasi général, la Commission nationale suisse a fait éditer, en français, une brochure bien conçue, intitulée « La Suisse et l'Unesco ». Celle-ci informe sur dix ans d'activité de la Commission nationale ainsi que sur l'Unesco, en général. La brochure renferme toutes les connaissances qu'un « honnête » homme du XXe siècle devrait avoir sur cette Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture qui rencontre encore, dans certains esprits, l'indifférence, le scepticisme, quelquefois même un rien d'hostilité. Pour nous, elle ne saurait nous laisser indifférents, tant les buts lointains qu'elle cherche à atteindre sont conformes à notre philosophie et à notre action d'éducateurs. Il ne faudrait, pour s'en convaincre, que de rappeler quelques-uns de ses textes de base, en quelque sorte constitutionnels, où il est souligné que l'Unesco

- travaille pour élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix ;
- estime que l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre les nations ;
- pense que la dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix ;
- favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations ;
- imprime une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire, le tout sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

11. Relations internationales

a) SNI

Chaque année, nos collègues français nous invitent à assister à leurs assises annuelles qui se déroulent alternativement à Paris et en province, dans une atmosphère qu'on ne peut oublier, après y avoir une fois goûté. L'année dernière, le congrès se tint dans la capitale, pendant une torride semaine de juillet, au Palais de la Mutualité. J'avais l'avantage, avec Luc Monnier, d'y représenter la SPR. A l'ordre du jour de ces journées figuraient le grand problème de la laïcité et de la sauvegarde des libertés républicaines, l'unité d'action syndicale, les répercussions du drame algérien, les affaires corporatives, pédagogiques et sociales, les relations internationales et j'en passe. Le SNI est une importante et importante machine bien réglée, bien organisée et bien menée. Il se trouve mêlé aux grands courants, remous et problèmes qui sont le lot et le sort de la nation française. Il a fait notre admiration à nous autres habitués à une existence nationale de peuple heureux sans histoire et nous a fait comprendre, une fois de plus, combien nous devons nous efforcer de rechercher et de provoquer dans tous les domaines des occasions de nous porter au service de la coopération internationale.

b) FIAI

Le congrès annuel de cette fédération s'est encore déroulé à Paris, en présence d'une soixantaine de délégués, venus de dix-sept pays. L'organisation en avait été confiée à nos collègues du SNI, aussi est-il superflu de souligner qu'elle fut parfaite. Les délibérations se sont tenues dans une des salles du Palais de l'Unesco, place Fontenoy, où les installations pour la traduction

simultanée en français, en allemand et en anglais permirent aux délégués venus de tous les horizons de s'entendre à souhait et sans perdre de temps. Deux thèmes avaient été retenus pour cette année :

1. L'étude des sciences au cours de la scolarité obligatoire.
2. L'initiation de l'instituteur aux valeurs culturelles des diverses civilisations.

Les associations membres avaient fait tenir au secrétariat général, dirigé avec beaucoup de compétence, de savoir-faire et de distinction par notre collègue Michel, de Lausanne, leurs rapports particuliers, et le congrès eut à débattre des rapports de synthèse dont les conclusions se résumèrent en une série de thèses auxquelles on souhaite de servir.

La SPR était représentée à cette rencontre par notre collègue Chabloz et votre président. De plus, outre Michel déjà cité, Willemin, qui fait partie du comité de la FIAI en qualité de secrétaire-trésorier, avait pris place à la table présidentielle. L'« Educateur » du 22 août 1959 a relaté les débats et le déroulement de ce congrès.

c) CMOPE

Les assises de la FIAI étaient à peine terminées que les délégués européens des associations nationales de la CMOPE prenaient l'avion pour Washington. Pour la SPR, Washington est malheureusement à quelques milliers de kilomètres de Genève ou de Lausanne et la caisse de notre fédération se le rappela sans difficulté. Cependant, comme Michel faisait officiellement le déplacement pour le compte de la FIAI, il accepta de bonne grâce de nous y représenter, avec succès d'ailleurs, ce dont nous le félicitons.

La CMOPE est un monde : 105 associations, 60 pays très divers, organisation à l'américaine, 700 délégués à Washington, comités continentaux, immeubles, bureaux permanents aux Etats-Unis et à Paris, journaux, périodiques, enquêtes, dynamisme. Ses intentions sont excellentes. Elles sont calquées sur celles de l'Unesco et Michel les rappelle comme suit dans un article qu'il a publié (« Educateur » du 28 novembre 1959) :

- propager l'idée d'une éducation orientée vers la compréhension des peuples pour la sauvegarde de la paix, dans la liberté et le respect de la dignité humaine ;
- perfectionner les méthodes pédagogiques ;
- défendre les droits et les intérêts du corps enseignant ;
- encourager et faciliter les contacts entre les enseignants des divers pays.

A l'exemple de la FIAI — ou est-ce la CMOPE qui avait inspiré sa sœur aînée ? — on avait choisi pour thème d'étude, à Washington, un sujet dans le cadre du projet majeur de l'Unesco : Orient - Occident ainsi formulé : L'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident. Débats, commissions, résolutions. Elles figurent in extenso dans l'article de Michel et je vous y renvoie. A nous, non seulement d'en faire notre profit personnel, mais des auxiliaires persuasifs lors de nos négociations avec nos autorités communales, cantonales et nationales.

La délégation suisse à Washington a rencontré beaucoup d'estime :

« Une fois de plus, écrit Michel, nous avons largement bénéficié de la sympathie dont jouit notre pays à l'étranger, que ce soit en raison de sa réputation comme siège de grandes organisations internationales, ou de son intérêt touristique, ou du fait qu'il n'a ja-

mais eu de colonies — on ignore, hors de nos frontières, la longue sujétion du pays de Vaud à Berne — ou même parce qu'on ne sait pas où le situer et ce qu'il représente, et que c'est là un excellent thème de conversation !

« Ajoutons que malgré la petitesse des effectifs additionnés des trois organisations représentées (20 000), je cite toujours, nos collègues étrangers n'ont pas hésité à accepter la présence de deux Suisses au Comité exécutif de la CMOPE, qui ne compte que onze membres. En effet, Th. Richner a vu se renouveler l'an dernier son mandat de deux ans, alors que le soussigné (Michel), y représente la FIAI depuis la fondation de la Confédération mondiale.

Une information encore, pour clore ce chapitre. La CMOPE a créé, l'an dernier, un prix annuel d'Aide à la compréhension internationale. Il sera décerné à l'enseignant ayant rendu des services exceptionnels en vue de promouvoir la compréhension internationale.

« Seuls les membres des organisations nationales dont le statut de membre de la CMOPE est en bon ordre seront éligibles à ce prix. Chaque année, le nom d'une organisation nationale sera tirée au sort d'après la liste des membres de la CMOPE. L'organisation ainsi désignée choisira parmi ses membres la personne méritant ce prix, lequel consiste en un voyage aller et retour au lieu de réunion de l'assemblée de la CMOPE.

« Dans le but de décerner ce prix le plus équitablement possible, aucun pays ne pourra figurer plus d'une fois sur la liste des bénéficiaires¹.

Dont acte et avis aux intéressés.

12. Délégations en chaîne

Outre ce qui précède et qui voudrait donner une idée de l'activité du Comité central, ce dernier a encore représenté la Société aux assemblées, cours, stages et assises suivants :

- Journées internationales de Trogen (Pulfer).
- Assemblée des Amis du Sonnenberg (Pulfer).
- Assemblée annuelle de l'IMK (le président).
- Assemblée annuelle de la Croix-Rouge suisse (Monnier).

¹ Echo de la CMOPE, oct. 1959.

- Séances de la Croix-Rouge de la Jeunesse (Denise Hanché).
- Pro Juventute-Journaux d'enfants (le président).
- Congrès annuel de la VPOD (le président).
- Assemblée annuelle de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) (le président).
- Assemblée annuelle des Auberges de Jeunesse (Pulfer et le président).

13. Et demain ?

Demain, c'est-à-dire cette année. La vie de la SPR exigera de nouveau de son Comité central beaucoup de dévouement. Dans ses grandes lignes, le cadre du travail restera sensiblement le même que celui de 1959. Pourtant, un certain nombre de projets mériteraient une attention particulière. J'en mentionne quelques-uns, sans faire de commentaires, votre attention ayant été déjà soumise à bien rude épreuve :

- organisation plus rationnelle et plus efficiente de la SPR : règlements d'application des statuts, règlements concernant l'utilisation des divers fonds de la société, secrétariat permanent, archives ;
- centre d'information national et romand ;
- extension de la SPR aux cantons de Fribourg et du Valais ;
- diffusion élargie de l'« Educateur » ;
- premières étapes de l'organisation du congrès de 1962 ;
- institution d'un prix littéraire et artistique de la SPR ;
- agenda SPR.

Pour l'étude de tous ces projets et l'éventuelle réalisation de l'un ou l'autre d'entre eux, le travail va faire moins défaut que le temps et les ouvriers, mais la foi transporte les montagnes.

Je termine en vous remerciant de m'avoir écouté avec une patience qui reste la marque et l'apanage des meilleurs maîtres d'école de tous les temps et je remercie aussi chaleureusement tous mes collaborateurs du Comité central, tous les animateurs de la Romande, pour les heures et les jours qu'ils lui ont consacrés, de même que pour l'attachement sans défaut qu'ils lui manifestent.

Bienne, le 20 février 1960.

Ad. Perrot.

VAUD

Un merci que l'on peut redire de temps en temps

Vous savez que la plupart des couples d'instituteurs, payant chacun leur cotisation, acceptent de ne recevoir qu'un seul « Educateur » pour les deux. La SPV peut ainsi envoyer notre journal à un prix fortement réduit à ses membres auxiliaires ou honoraires qui le désirent. Nous les remercions sincèrement de ce geste généreux.

Que les couples d'instituteurs dont l'un des deux ne fait pas encore partie de la SPV entendent, au-delà de ce merci un appel à la solidarité. Le C. C.

Liste des présidents SPV

Aigle	Charlotte Corniolet, Pré Russin, Aigle.
Aubonne	Renaud Rémi, Gimel.
Avenches	Despland Daniel, rue Centrale, Avenches.
Cossonay	Cornamusaz Henri, Pompaples.
Echallens	Monod Jean-Pierre, Vuarrens.
Grandson	Duruz Pierre, Concise.

Ste-Croix	Jaccard Raymond, Midi 1, Ste-Croix.
Lausanne	Vuilliemmin Charles, av. Druey 10, Lausanne.
La Vallée	Rochat Edouard, Les Bioux.
Lavaux	Ramponi Louis-Jean, Savigny.
Morges	Dückert Louis, Morges.
Moudon	Flück Jean, Vucherens.
Nyon	Besson Pierre, Duillier.
Orbe	Pulfer Michel, Vuitebœuf.
Oron	Cardinaux Roger, Ecoteaux.
Payerne	Jaquet Arthur, Corcelles/Payerne.
Pays-d'Enhaut	Epars Juliette, Château-d'Ex.
Rolle	Porchet Henri, Perroy.
Vevey	Bron Jacques, Quai de l'Arabie 4, Vevey.
Yverdon	Bovey Jean-Pierre, rue du Midi 39.

Le C. C.

Je ne puis publier cette liste sans l'accompagner d'un petit **message à nos présidents**. Mais rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de vous abreuer de conseils !...

Je tiens simplement à vous féliciter pour la confiance que vos collègues de district vous témoignent. Ils savent qu'ils pourront compter sur vous pour défendre leurs intérêts, bien sûr, mais aussi pour les encourager, voire les guider dans leur travail. Ils ont deviné en vous celle ou celui qui saura susciter des élans généreux, créer un esprit d'amitié et de fructueuse collaboration. Votre tâche ne sera pas toujours facile : vous vous heurterez souvent à l'indifférence, parfois à l'opposition. Vous chercherez à créer du nouveau dans votre district et ceux-là mêmes qui vous ont confié ce rôle ne vous suivront peut-être pas !... **Ne vous découragez jamais.** Dites-vous toujours que c'est par vous, les présidents de sections, que notre SPV vit. Sans vous notre société ne peut être qu'un monstre informe, sans nerf et sans réaction. Que les plus anciens parmi vous, qui croient peut-être avoir épuisé leurs réserves de patience et d'imagination, repartent pour une nouvelle année en oubliant les déceptions passées. Que les nouveaux ne se « réservent » pas, la vie est trop courte ! Mais je tombe dans les conseils et j'avais promis, en commençant...

Aussi, je termine là, en vous souhaitant plein succès dans vos initiatives et en vous remerciant, chers présidents, de tout le dévouement que vous mettrez au service de la SPV.

G. Eh.

Postes au concours

Comme chaque année, le Département nous a fait parvenir la liste des postes au concours, ce dont nous le remercions.

Il ne nous est pas possible de publier ce document de 9 pages, qui s'allonge d'une manière inquiétante d'un printemps à l'autre. Nous nous contenterons d'en donner un aperçu et renvoyons les collègues intéressés à la **FAO du mardi 22 mars 1960.**

Institutrices primaires	environ 70
Instituteurs primaires	» 70
Institutrices semi-enfantines	» 20
Instituteurs de primaire supérieure	» 20
Maîtresses de couture, de coupe ou de confection	» 20
Maîtresses ménagères	» 10
Maîtresses enfantines	» 10

Quelques maîtres de gymnastique, de travaux manuels, d'OP, de dessin et de développement, soit un total d'environ **250 postes** à pourvoir.

Il y a là de quoi occuper nos commissions scolaires et surtout préoccuper nos autorités ; nous leur souhaitons de résoudre sans trop de mal ce casse-tête chinois.

Quelles que soient les causes de cette demande excessive et malgré les avantages que les maîtres peuvent y trouver, nous ne pouvons que regretter cet état de chose. Ce sont naturellement **les gosses qui en paient la casse** éventuelle : défilés de remplaçants pris obligatoirement parmi des maîtres retraités (dévoués, mais souvent trop fatigués), ou parmi des jeunes gens dont la bonne volonté ne peut suppléer à un minimum de formation ; classes trop chargées mais comment pouvons-nous décemment réclamer un maximum de 25 élèves dans cette situation ?

Nous espérons vivement que le jour vienne bientôt où un meilleur équilibre se fasse entre l'« offre » et la « demande » d'instituteurs.

G. Eh.

Croix-Rouge Jeunesse

La Commission vaudoise de la Croix-Rouge Jeunesse tenait son assemblée à Lausanne le samedi 12 mars 1960. Le bulletinier, délégué par le Comité central, a eu le plaisir d'assister à cette séance.

On n'imagine guère, quand on n'est pas dans le mouvement, le nombre de problèmes que se pose et que résout cette commission, fermement dirigée par notre collègue Jost, de Begnins.

Une sérieuse étude est en cours pour le **secours des enfants groupés** (écoles, homes, etc.) en cas de sinistre. Un spécialiste de la question, M. L. Sauer, instituteur à Penthaz, sera à la tête d'une sous-commission chargée de cette étude. Nous lui souhaitons bon succès.

Les **échanges d'écoliers avec l'Allemagne** continuent à intéresser de nombreux élèves de nos classes. Cette action poursuit un double but : 1. donner aux participants l'occasion de pratiquer durant quelques semaines une langue étrangère ; 2. créer un courant de compréhension internationale. Le président félicite M. Lugrin, maître de primaire supérieure à Lausanne, pour l'excellente organisation des échanges de 1959 et lui confie les mêmes responsabilités pour 1960. Bravo ! Lugrin, et tâche de faire encore mieux !

Les beaux jours vont revenir et, avec eux, les joies de la plage. La C-RJ pense aussi aux risques de noyades qui accompagnent malheureusement ces joies. Des **cours de sauvetage** seront organisés comme par le passé, les précédents ayant prouvé leur utilité. Un jeune maître de gymnastique, M. Buffat, de Pully, tout nouveau à la Commission, s'occupera de la mise au point de ces cours, en collaboration avec la SVMG et les sociétés de natation. Pour un nouveau, c'est une excellente occasion de se jeter à l'eau. Bon travail, mon cher !

Je n'ai retracé ici que quelques-unes des activités les plus marquantes de notre Commission C-RJ. Il faudrait encore parler de la **vente du mimosa**, des **camps de vacances** à la mer ou à la montagne, des **colonies de vacances**, des **échanges d'albums** entre classes et la liste demeurerait incomplète. Que de dévouement et d'enthousiasme pour mener à bien toutes ces tâches ! Nous en remercions et en félicitons M. Jost et son équipe.

G. Eh.

Réforme de structure de l'école vaudoise

Les deux dernières assemblées de la SPV ont clairement montré que les enseignants primaires vaudois dans leur grande majorité, souhaitent une réforme de structure de toute l'école vaudoise.

Dans d'Educateur du 12 mars l'article de YM *Nous n'avons pas su nous adapter* et l'étude de R. Miche sur l'expérience suédoise ont ouvert le débat.

Comment convient-il de l'engager ?

Je n'ai aucun mépris pour les rôles nécessaires du maçon plaçant sa pierre et du jardinier alignant ses rosiers, mais je pense que pour édifier une grande œuvre, cathédrale de Chartres ou jardins de Versailles, leur optique n'est pas la bonne. Il vaudrait mieux s'efforcer d'envisager les choses avec celle d'un grand architecte.

Si nous parvenons à définir clairement les buts à poursuivre, si nous savons faire appel aux connaissances scientifiques de la psychologie, de la sociologie, voire de l'économie, les grandes lignes de l'organisation souhaitée se dégageront d'elles-mêmes, les aménagements de détails en découleront et toutes les parties s'intégreront ensuite harmonieusement dans un cadre bien charpenté. C'est alors seulement que l'on étudiera comment tirer le parti le plus avantageux de l'édifice actuel. Mais si nous essayons de procéder par accumulation de corrections de détails, j'ai bien peur que nous n'édifions qu'un monstre. Essayons de définir les buts que nous nous proposerons.

A mon avis, si nous voulons poursuivre en restant fidèles à la ligne générale de l'évolution historique de

notre petit pays, ainsi qu'à celle de l'humanité tout entière, notre école sera :

1. Une école démocratique, susceptible de permettre à chaque enfant, sans aucune discrimination, de développer au maximum ses dons et aptitudes propres, en vue des services qu'il sera appelé à rendre à la collectivité, non en vue de la satisfaction égoïste de ses appétits personnels.

2. Une école procédant, non à une sélection, mais à une orientation, conduisant les élèves vers un large éventail de professions diverses, toutes estimables, ayant toutes leurs élites, et d'autant plus dignes de respect qu'elles sont plus utiles à l'ensemble.

Nous aurons donc une école élémentaire, pour tout le monde, apportant les bases humaines communes nécessaires à tous, cherchant avant tout à développer le sens de l'effort personnel et celui de la solidarité nationale et humaine.

Cette école élémentaire (ou primaire) sera suivie d'un cycle d'orientation, qui, par une collaboration étroite avec l'industrie, l'artisanat, les organes de distribution, l'agriculture, permettra de donner à tous les élèves, une vue d'ensemble de l'activité et des besoins économiques de notre pays.

Enfin tous les élèves seront conduits dans les classes spécialisées, classiques, scientifiques, techniques, langues, agricoles, etc., toutes appelées secondaires, conduisant en un nombre variable d'années aux différents métiers ou à l'université.

En voilà assez pour l'instant. Vais-je me faire traiter d'utopiste par les pessimistes ? C'est bien probable !

Mais je vous demande : sans une foi vivante sur la possibilité d'édifier une société nationale et humaine meilleure, sans la foi en un progrès non seulement technique, mais aussi moral, en un mot sans la foi en l'avenir de toute cette jeunesse qui nous est confiée, ne serait-il pas vain de vouloir s'attarder à modifier au système actuel quoi que ce soit ?

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Exposition de travaux d'élèves

Les travaux exécutés pendant l'année scolaire 1959-1960 par les élèves de la section des institutrices pour les classes de couture seront exposés à l'Ecole normale, dans une des salles du rez-de-chaussée (côté ouest), le mardi 29 et le mercredi 30 mars.

L'exposition sera ouverte au public de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

GENÈVE

Union des instituteurs

Comment on élabore un manuel d'arithmétique

Exposé de M. Béguin, du 16 mars

Désireux d'être informé de première main sur l'activité de la Commission qui prépare le nouveau manuel d'arithmétique de 4e, le comité mixte de l'UIG a invité notre collègue inspecteur Béguin, responsable de la dite Commission, à nous exposer ses idées et ses réalisations.

C'est avec clarté et une parfaite maîtrise que notre collègue nous a parlé de l'élaboration du manuel en question.

Organisation du travail. — Chargé de cette tâche ardue par le Département de l'instruction publique, Béguin a choisi lui-même ses collaborateurs, nos collègues Frei et Mlle Jeanguenin, afin de constituer une équipe de travail efficace. Chacun apporte ses propositions à la séance hebdomadaire du groupe, qui les discute, en fait la synthèse, puis la mise au point. La Commission de « supervision » doit avoir pour mission, non de reprendre tout le travail au départ, mais de présenter des remarques précises sur la rédaction du texte et les données des problèmes, afin d'éviter certaines erreurs, lacunes ou, au contraire, excès de développement.

Base expérimentale. — Ce sont les réponses au questionnaire soumis aux titulaires de classes il y a quelques années. Les 154 exemplaires retournés (individuels ou collectifs) ont nécessité un gros travail de dépouillement. De la diversité d'opinions et de propositions exprimées, dont rien ne semblait pouvoir sortir *a priori*, se dégagèrent bientôt plusieurs courants généraux. De ces derniers, la Commission retint deux aspects différents par essence :

1. La partie formelle : mécanismes de base à acquérir et automatiser.

2. La partie intellectuelle, faisant appel à l'intelligence : notions importantes à étayer, multiples applications.

Nouveau manuel. — Il devait tenir compte : a) de ces deux aspects, d'une part ; b) des critiques faites au manuel actuel : manque d'unité, découpage illogique, leçons-types superflues, manque de gradation dans les difficultés présentées, d'autre part ; c) du rôle que doit jouer un tel manuel dans l'esprit de la commission :

Pour le maître ? Un outil pratique de travail, non une méthodologie.

Pour l'élève ? Un outil plaisant (croquis, schémas, couleurs) d'entraînement et de revision des notions acquises.

En outre, ce manuel, basé sur l'intuitif (concret), doit pouvoir répondre aux besoins des classes à un comme à plusieurs degrés.

Ces exigences imposaient par conséquent :

1. L'abandon de la répartition par trimestre, absolument arbitraire.

2. Une distribution logique, par chapitres distincts, des notions prévues au plan d'études.

3. Une présentation graduée de chaque notion nouvelle et des exercices systématiques et récapitulatifs (opérations et problèmes).

4. L'expérimentation dans une classe, non de l'ouvrage entier, mais des difficultés qui l'exigent.

Calendrier. — Le manuscrit du manuel de 4e sera vraisemblablement remis au Département de l'instruction publique à la fin de l'automne 1960. Celui de 5e nécessitera un délai de deux ans. Quant aux manuels de 6e et 7e, Béguin a chargé nos collègues Sangsue et Léoni d'en amasser d'ores et déjà les matériaux. Leur élaboration se fera d'après les idées et expériences des manuels de 4e et 5e. Ces quatre manuels comprendront 60 à 100 % plus de matières que les actuels.

Précisions apportées par l'échange de vues qui suivit.

— La méthodologie Grosgrain reste à la base de l'enseignement aux candidats, avec quelques changements peu importants (fr. à remplacer par F, par ex.).

— Des problèmes de développement figureront tout

au long de l'ouvrage avec un astérisque. Pas de problèmes de « réflexion » — car quels sont les problèmes qui n'y font appel ?

— Malgré la gradation des exercices, un choix pourra être opéré par le maître selon le temps dont il dispose. Quant à la solution des problèmes, elle ne saurait figurer dans le manuel — l'élève étant tenté de s'en servir pour les résoudre. Mais un fichier auto-correctif peut être mis à la disposition des élèves par le maître.

— La disposition des calculs d'un problème ne doit pas être uniformisée (plan, marche à suivre) : l'important est d'exiger la clarté dans la pose et le calcul des opérations, la concision dans les raisonnements successifs. Il n'y a pas, en effet, de procédé universel qu'on puisse objectivement imposer.

— La distinction explicite entre divisions de partage et de contenance est factice, car toute division implique l'idée d'un partage : question de présentation.

Conclusion. — Notre collègue a vivement intéressé ses auditeurs, car il a su leur montrer comment on élabore un manuel, étape par étape, en équipe, sans jamais perdre de vue l'objectif à atteindre et fixé en commun, à la suite d'un compromis entre plusieurs opinions également valables. Merci à Béguin pour cette belle leçon !

E. F.

Union des instituteurs genevois Section des dames

Mercredi 30 mars à 17 heures !

N'oubliez pas cette date, chères collègues, **correspondantes de bâtiments et déléguées aux associations**. Une circulaire vous donnera toutes précisions utiles.

A mercredi !

M-L. V.

Association antialcoolique du corps enseignant genevois

L'assemblée générale annuelle de cette société aura lieu le mercredi 30 mars, à 18 heures, au Restaurant sans alcool de la Gare, 7, place Montbrillant, au 1er étage.

Ordre du jour

1. A 18 heures : Présentation des rapports (partie administrative).

2. A 19 heures : Repas en commun. Prix : 3.50 francs. Les participants au repas sont priés de s'inscrire au restaurant. Téléphone : 33 76 32.

3. A 20 h. 30 : « L'enseignement antialcoolique dans les écoles secondaires de jeunes filles. » Conférence par Mme Dr G. Burgermeister-Guex.

Exposition des meilleurs dessins du concours antialcoolique (écoles primaires).

Stage d'études européennes à Genève

En collaboration avec le Centre européen de la Culture et le Département de l'instruction publique,

l'Association européenne des enseignants (AEDE) organise un **stage** européen qui aura lieu à **Genève, du 21 au 23 avril 1960.**

Les conférences et discussions s'étendront sur ce thème général : **Neutralité suisse et fédération européenne.** En voici le programme :

JEUDI 21 AVRIL

10 heures : Aula de l'Université. Ouverture officielle des Journées, par M. **Alfred Borel**, président du Département de l'instruction publique.

10 h. 30 : **Les origines et les raisons d'être de la neutralité suisse.** Conférence de M. **Paul Geisendorf**, professeur à l'Université de Genève.

15 heures : Aula de l'Université. Discussion de la conférence de M. Geisendorf.

16 heures : Aula de l'Université. **L'enseignement de l'histoire et les perspectives européennes.** Conférence de M. **Lucien Musset**, professeur à l'Université de Caen.

17 heures : Discussion de la conférence de M. Musset.

18 h. 30 : Réception des participants dans la salle du Sénat de l'Université.

VENDREDI 22 AVRIL

9 h. 30 : Au Centre européen de la Culture, rue de Lausanne 122. **La Suisse et l'Europe.** Exposé de M. **Henri Rieben**, professeur à l'Université de Lausanne.

10 h. 30 : Discussion de la conférence de M. Rieben.

14 h. 45 : A l'Ecole internationale, Route de Chêne 62. **Genève et les organisations internationales.** Conférence de M. **Albert Picot**, ancien conseiller d'Etat.

16 heures : Au no 2 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Départ pour une visite de la vieille ville, visite commentée par M. Paul Geisendorf, professeur.

21 heures : Représentation au théâtre de Carouge.

SAMEDI 23 AVRIL

8 h. 30 : A l'Institut des Sciences de l'éducation, rue des Pâquis 52. **La jeunesse est notre espoir.** Exposé de M. **Robert Dottrens**, professeur à l'Université de Genève.

9 h. 45 : Visite de l'exposition de pédagogie du Bureau international de l'Education.

11 heures : Visite commentée du Palais de l'ONU.

14 h. 30 : A l'Ecole internationale, route de Chêne 62. **Le rôle de l'AEDE en Suisse** vu par un délégué suisse, un français, un italien et un allemand.

16 heures : Conclusion du stage, par M. **A. Roquette**, président de la section suisse de l'AEDE.

Nul doute que l'opportunité des sujets choisis pour ces journées internationales, comme la compétence des orateurs qui les traiteront, inciteront de nombreux enseignants à participer à ces journées.

Les instituteurs et les institutrices qui resteront à Genève pendant les vacances de Pâques auront toute latitude d'en soustraire trois jours (21, 22, 23 avril) pour prendre contact avec des collègues étrangers, pour parfaire leurs connaissances sur le plan européen et pour développer leur sens civique à l'échelle continentale.

Bienvenue à tous !

R. Chabert.

NEUCHÂTEL

Assemblées générales du 19 mars

A. Assemblée SPN - VPOD

Présidence : M. Hügli, en excellente forme.

Salutation cordiale aux invités : MM. A. Perrot, président SPR, L. de Meuron, président du Cartel, L. Pauli, directeur du Gymnase pédagogique, R. Depen, secrétaire syndical, W. Jeanneret, inspecteur, et

N. Evard, directeur, G. Cuany, représentant le C. E. secondaire et professionnel.

La séance commence par l'audition des **rapports financiers**. Les comptes ne sont pas simples et il faut toute la clairvoyance de M. Treuthardt pour s'y mouvoir avec aisance. Il est vivement remercié par les vérificateurs, Mlle Alice Perrin et M. Serge Bouquet, puis par toute l'assemblée.

Les **nominations** se font sans peine. M. Hügli dont la compétence et le dévouement sont quasi inégalables est réélu par acclamation à la présidence. Il en va de même pour M. Treuthardt, trésorier. Sont désignés pour la vérification des comptes : Mlle Alice Perrin et M. Jean John ; suppléante : Mlle Denyse Zwahlen. Les six délégués au cartel seront pour cette année : Mlles Lucette Rosselet et Suzanne Voumard ; MM. R. Hügli, Claude Robert, G. Treuthardt et W. Guyot.

Le président lit son **rapport** paru dans l'« Educateur ». Il est applaudi chaleureusement.

Le **statut des corps enseignants** dont l'élaboration fut, rappelle le président, un véritable tour de force du secrétaire Deppen et de ses acolytes, ne soulève plus de discussion tant, nous en sommes persuadé, il est de nature à satisfaire chacun.

Il n'en est pas de même des **traitements** qui sont toujours, hélas ! une notion sensible et excitante. Le grand souci est l'interprétation qu'il faut donner à l'application du principe sur le fond même duquel tous sont d'accord : « A travail égal, salaire égal ! » M. Hügli répète ce qui a été débattu en assemblée des délégués.

Mlle Voumard, au nom des institutrices, demande, arguments chiffrés à l'appui, l'égalité de traitements pour célibataires hommes et femmes.

M. Georges Mayer fait appel à la solidarité dont nous nous réclamons si souvent pour approuver sans réserve cette revendication. M. Ch. Favre compare le salaire de l'instituteur marié et chargé de famille avec celui du célibataire et montre combien le premier est désavantagé. C'est pourquoi il ne voit guère comment on pourrait concevoir une amélioration pour le second sans penser aux charges sociales.

M. Claude Robert, d'accord avec les précédents orateurs, rend attentifs ses collègues sur les conditions réalistes présentes auxquelles on risque de se heurter.

Mlle D. Zwahlen pense qu'il ne faut pas tout embrasser à la fois et commencer par obtenir l'égalité au départ.

M. R. Deppen, avec pertinence, fait la genèse des résultats acquis à ce jour. Il en déduit que, pour avoir quelque chance de succès, il faut éclairer l'opinion publique qui, présentement, n'est pas du tout mûre pour adopter nos principes. Il faut s'inspirer de sagesse, de discernement, de circonspection aussi. Restons sur le terrain des réalités pour que notre travail soit efficace.

Quant à M. Schulze, il estime qu'avant toute chose c'est une amélioration du régime des allocations familiales qui s'impose.

M. G. Erard adresse d'abord des remerciements sentis au C.C. pour son labeur intense. Lui pense que c'est la revalorisation des traitements qui doit premièrement nous préoccuper.

M. Marcel Jaquet, bien qu'il paraisse mener sur des voies trop parallèles l'amour et le devoir, rompt une lance en faveur d'allocations familiales raisonnables tout en réclamant énergiquement par ailleurs l'égalité de salaires pour un même travail.

M. Hirschy exhorte le corps enseignant à l'unité, condition sine qua non de succès.

Remarquons que toutes ces interventions ont été suivies d'applaudissements nourris prouvant l'intérêt que portent les collègues à ces problèmes, mais aussi que les opinions divergentes ont toutes de chauds partisans.

Réforme de l'enseignement. Nous avons renseigné nos collègues par la voie de l'« Educateur » et des assemblées de section. Le président donne le résultat de la consultation récente des sections sur la structure même de la réforme :

19 voix pour la sélection en deux temps (4.4.3.) ;
44 voix pour la sélection unique ;
2 abstentions.

Le travail des commissions est terminé sur ce point-là. C'est le parlement qui doit statuer maintenant.

M. Jaquet parle du travail de la Commission des programmes dont il s'occupe activement. Les programmes d'histoire, de géographie, de sciences naturelles sont au point. Les autres disciplines suivront incessamment. Suit la partie oratoire :

M. Adrien Perrot, président de la SPR, dont chacun apprécie hautement le travail intelligent et énergique, adresse des paroles d'encouragement et des compliments, singulièrement à l'endroit de notre président. Il expose la tâche du Comité romand, très absorbante, qui est tout, sauf une sinécure.

M. Luc de Meuron se félicite de la collaboration toujours plus étroite et certainement plus efficiente avec la SPN et les autres associations qui relèvent du Cartel. C'est une force qu'on n'ignore plus et qui fait certainement autorité. Il rend hommage à la part importante que prennent nos collègues dans la lutte du cartel pour la défense de nos intérêts. Nous savons assez nous-mêmes toute la vigueur dont fait constamment preuve le président du cartel pour pouvoir lui retourner l'éloge.

Divers : La caisse versera 50 francs pour les sinistres d'Agadir et une collecte sera faite à l'issue de la présente assemblée, selon la décision prise par les délégués le 25 février.

M. Charles Favre demande d'être éclairé sur nos versements à l'AVS et à l'AI. Le CC examinera la question et y répondra prochainement.

Il serait trop long de donner ici l'explication qu'a faite M. Deppen à M. C. Robert sur la procédure à suivre en cas de demande d'assistance judiciaire.

B. Séance de la SPN (Fonds spécial).

Nous n'avons reçu encore aucun compte rendu.

C. Assemblée de la SNTM et RS.

Présidence de M. Paul Perret.

Les rapports du président, du caissier, M. Rütli, et des vérificateurs de comptes, Mlle Ribaux et M. Oberli, sont adoptés. Un boni de quelques centaines de francs témoigne de la saine gestion des finances de la société.

M. Evard, directeur, remercie et félicite le comité de l'organisation de ses cours et de ses initiatives.

Dix-sept nouveaux membres sont admis dans la sous-section.

M. Perret est acclamé pour une nouvelle année de présidence.

Les dix membres du comité actuel sont réélus.

Sont nommés pour la vérification des comptes : Mlle Ribaux, M. Ch. Mojon. Suppléante : Mme Liniger.

La cotisation est maintenue à 2 francs.

Il est décidé d'allouer au comité 250 francs pour son travail. Cette somme devra figurer au budget à partir de l'an prochain.

W. G.

Assemblées

Cartel : L'assemblée des délégués du cartel a été convoquée le 15 mars à Neuchâtel. Elle a entendu un compte rendu du président, M. Luc de Meuron, sur l'entrevue de nos représentants avec les organes de la FOMH qui a permis une échange de considérations utiles. Puis, M. Deppen, secrétaire, a parlé du Fonds de retraite et des modalités que pourrait entraîner l'entrée en vigueur de l'assurance invalidité sur ses prestations. Toute une étude est à faire, à savoir si les cumuls sont admissibles ou pas.

Les traitements, selon qu'ils pourraient être rajustés ou revalorisés, devront faire l'objet d'un examen attentif, ce dont se chargera une commission réduite composée de MM. de Meuron, Deppen et Hügli.

Comité central : Il s'est réuni à La Chaux-de-Fonds le 16 mars pour la préparation de l'assemblée cantonale SPN - VPOD du samedi 19. Le caissier, qui est un jongleur dans ce labyrinthe d'estampilles et compartiments, nous a présenté ses comptes avec une finesse d'esprit assaisonnée d'ironie. La cotisation semble pouvoir être maintenue sans modifications. Sont reprises

ensuite, en vue de leur introduction à la discussion, les sempiternelles questions de « réforme de l'enseignement » et des « traitements », déjà débattues en assemblée des délégués.

Le concours des chorales enfantines aura lieu à Neuchâtel le jeudi 24 mars. Vingt classes du canton y participent. Répartition par districts : Neuchâtel : 3 ; Boudry : 4 ; Val-de-Ruz : 2 ; Val-de-Travers : 3 ; La Chaux-de-Fonds : 4 ; Le Locle : 4. Le président du jury est M. Charles Landry. L'audition est publique et gratuite. Trois membres du C.C. sont priés de donner annonce et communiqué à leur journal local. W. G.

JURA BERNOIS



† Edmond Beuchat
maître d'application

Le cliché ci-contre aurait dû paraître avec l'article de M. E. Guéniat (No 11 p. 186).

Mes excuses à l'auteur de l'article et à nos lecteurs.

Edmond Beuchat enseignant la lecture à un groupe d'élèves de la classe inférieure d'application de l'Ecole normale des instituteurs. (Cliché E. Guéniat)

FOYER CANTONAL D'ÉDUCATION POUR JEUNES FILLES — LOVERESSE J.B.

Rapport annuel 1959

Bonjour !

Quelques pages ne permettent pas de raconter douze mois de vie intense dans un Foyer d'enfants, et l'on est tenté d'inviter le lecteur à relire simplement le rapport précédent en y changeant la date.

Voici quand même quelques chiffres, des faits essentiels et une poignée de sel pour assaisonner le tout...

Fillettes et jeunes filles

Elles étaient 28 au début de l'année qui se termine avec un effectif de 24. Sept arrivées et onze départs ont été enregistrés au cours de l'année.

Sept jeunes filles ont quitté le Foyer pour entrer dans la vie professionnelle ou pour s'y préparer :

- deux en fabrique (branche horlogère),
- deux en stage dans des hôpitaux,
- une en apprentissage de vendeuse,
- une en apprentissage ménager en Suisse allemande,
- une en Suisse allemande avant d'apprendre vendeuse.

Tiendront-elles le coup ? Toutes ont des possibilités. Toutes ont-elles une stabilité suffisante et la persévé-

rance nécessaire ? Combien un pavillon de semi-liberté serait-il urgent et utile !

Deux fillettes ont été transférées dans un autre établissement ; deux autres enfin sont parties à l'étranger avec leur famille.

Celles qui ont été admises en 1959 ont en général 14 ans, même plus. Elles termineront leur scolarité au Foyer. Que pourrions-nous reconstruire en si peu de temps, et surtout si tard ? Pourquoi les autorités de placement ne peuvent-elles envisager de nous les confier plus tôt ? Notre travail éducatif y gagnerait et nous n'aurions pas l'impression un peu pessimiste que le Foyer n'est qu'une salle d'attente et un temps de répit...

Les élèves se répartissent ainsi :

18 Bernoises, 2 Genevoises, 1 Neuchâteloise, 1 Fribourgeoise, 1 Soleuroise, 1 étrangère.

Elles ont été placées :

- 4 par la Direction cantonale des Œuvres sociales,
- 17 par des communes et autorités,
- 3 par leurs parents.

Elles étaient domiciliées :

- 5 à Genève, 5 à La Chaux-de-Fonds, 2 à Lausanne,
- 2 à Tavannes, 1 dans chacune des localités suivantes :

Berne, Bienne, Saint-Imier, Moutier, Delémont, Ocourt, Loveresse, Fribourg, Peseux, Hauterive (NE).

Dans 21 cas, ces enfants sont les victimes de familles dissociées, cependant que 3 sont orphelines de père ou de mère.

Enseignement

La classe supérieure a été tenue jusqu'à fin mars par Mlle Geneux. Nommée à Bienne à la tête d'une classe auxiliaire, cette excellente pédagogue a quitté le Foyer après deux ans et demi de collaboration, emportant notre gratitude et nos regrets.

Pendant le semestre d'été, Mlle Perrin, institutrice fröbelienne de Tavannes, a assuré la continuité de l'enseignement dans cette classe. Nous l'en remercions vivement. Dès le semestre d'hiver, Mlle Altermath, séminariste de l'E.N. de Delémont, a été placée au Foyer par l'Inspecteur des écoles. Nous espérons que cette future institutrice restera quelques années à Beau-Site.

Trois institutrices à la tête d'une classe en une année ! On avouera que cela suppose et pose maints problèmes...

La classe inférieure a conservé la même titulaire depuis le printemps 1958. Mlle Progin, de Fribourg, nous a donné satisfaction et mérite aussi notre reconnaissance.

Les cours ménagers — scolaires et extra-scolaires — demeurent un facteur essentiel d'instruction et d'éducation. Cet enseignement a été poursuivi avec rigueur sous le contrôle de la directrice. Mme Aubry, maîtresse ménagère, de Tavannes, nous a quittés à Pâques après un enseignement vivant, direct et pratique de 3 ans. Nous la remercions de sa collaboration compréhensive. Dès la nouvelle année, les cours scolaires ont été donnés par Mlle Frepp, maîtresse ménagère, de Moutier. Nous devons absolument nous efforcer d'enseigner à nos jeunes filles des notions simples, claires et précises ; elles doivent avant tout connaître la base, l'essentiel, et pouvoir comprendre et préparer des menus familiaux à la portée des bourses modestes. Merci à la maîtresse ménagère de travailler dans ce sens avec la direction.

L'instruction religieuse des élèves s'est poursuivie à la fois au Foyer et à Reconvilier. Les deux confessions sont placées sur le même pied, et une élève appartenant à une communauté dissidente a pu suivre son instruction à Tavannes.

Le problème de l'aumônerie générale du Foyer — adultes et enfants — demeure en revanche une préoccupation ; 1959 ne nous a pas donné satisfaction dans ce domaine.

Dans le cadre école-vie interne des groupes, nous félicitons de l'appui pratique du Service médico-psychologique jurassien. En fonction même de la destination du Foyer et des nécessités éducatives qu'elle implique, M. le Dr Christe, médecin-chef de ce Service, nous a beaucoup aidés en 1959. Des entretiens en équipes nous ont permis de comprendre plusieurs problèmes de difficultés scolaires, de comportements perturbés, de troubles réactionnels, et de diriger nos efforts éducatifs avec plus de connaissance et avec bon sens. Nous exprimons notre gratitude à M. le Dr Christe.

Les principaux événements scolaires ont été :

- les examens de fin d'année les 23 et 24 mars ;
- la course au Susten, en car CJ, le 19 juin ;
- les colonies de vacances à Rotbad, fin juillet/mi-août ;
- la visite de la Fonderie Boillat S.A. à Reconvilier ;

plusieurs invitations : cirque Knie, exposition d'oiseaux, séances de cinéma.

Les deux classes ont reçu la visite de l'Inspecteur des écoles et du Directeur de l'E.N. de Delémont. L'intérêt amical de ces pédagogues est une source de renouvellement de notre enseignement.

Enfin, une jeune fille est en apprentissage de 2^e année à Bienne. Elle est externe, et l'expérience positive nous permet d'affirmer encore une fois la nécessité d'une section post-scolaire de semi-liberté.

Les groupes

Si les mutations du personnel éducatif sont un souci, le recrutement de ce personnel en est un plus grand encore... Les éducatrices ont accompli leur tâche de plus en plus complexe à notre entière satisfaction. Mlle Peneveyre s'est démise de ses fonctions après 15 mois ; Mlle Liengme, jardinière d'enfants, de Cormoret, lui a succédé en avril. Le groupe des cadettes a conservé la même éducatrice, Mlle Olivier. Nous avons accueilli 3 stagiaires : une bachelière, une jardinière d'enfants, une élève du Centre romand de formation d'éducateurs spécialisés. Nous nous devons de remercier particulièrement ce personnel éducatif pour sa collaboration, sa disponibilité et sa joie au travail.

Depuis près de deux ans, nous cherchons, sans succès, une auxiliaire pour des tâches à la fois ménagères et éducatives (une « tournante », quel vilain mot !). Ah ! si nous habitions près d'une ville...

Après les activités ménagères — qui resteront toujours la base de l'éducation des jeunes filles — nous relevons quelques activités de groupes de l'année écoulée :

- jeux de plein air, jeux mimés, danses folkloriques ;
- initiation à la lecture et à la musique ;
- décorations saisonnières du Foyer ;
- préparations d'anniversaires, de la Journée des mères, de Noël ;
- contacts amicaux avec les pensionnaires de la Coline (maison de repos à Reconvilier).

Les séances scouts ont eu lieu en principe tous les quinze jours au Foyer. Nos éclaireuses ont préparé une manifestation — thème du feu de camp — qu'elles ont donnée en mars à Reconvilier ; elles ont participé au concours-radio du 40^e anniversaire de la Fédération suisse, et une patrouille s'est classée 2^e sur 20 du Jura. Enfin, elles ont témoigné par une BA de Noël chez les personnes isolées du village. Cheftaines scouts qui montez de Neuchâtel et Bienne au Foyer, soyez-en sincèrement remerciées ! (A suivre)

M. et Mme H. Reber.

DIVERS

La Hollande vous attend...

Ne sont guère répandues les vacances agréables, quand elles sont d'un prix modeste et lorsqu'elles gardent un confort coutumier. Et pourtant elles existent. Les échanges d'appartements offrent la solution idéale. Elles permettent de visiter un pays, de voir du nouveau sans se séparer de genre d'habitat que l'on aime.

Cet été nous avons eu l'occasion de passer trois semaines à La Haye, à dix minutes du bord de la mer ; une famille néerlandaise devait se trouver enchantée de son séjour sur les rives du bleu Léman.

Malheureusement, nombreux sont les foyers hollandais qui ne reçoivent pas de réponses à leur offre

d'échange. Souvent ce ne sont que préjugés qui occasionnent ces refus. L'expérience prouve qu'ils n'existent pas ; chacun doit pouvoir apprendre à connaître ce beau pays du nord de l'Europe au prix du seul voyage et en restant dans le genre d'appartement où l'on vit.

Les familles qui s'intéressent à cette forme de vacances peuvent s'adresser à M. Lehmann-Born, instituteur à Belp et lui indiquer leur adresse, la grandeur de l'appartement, le nombre de pièces et de lits, les activités et distractions des environs, l'époque de leurs vacances et la région désirée en Hollande.

Les curiosités et les chefs-d'œuvre artistiques de ce pays sont à votre portée. O.A.

Famille d'instituteurs hollandais (2 personnes) désire échanger un appartement durant 3 à 4 semaines, entre le 16. 7. et le 25. 8. 60. — Renseignements et offres à P. Simon, instit., Collège de Prilly.

Un collègue hollandais propose d'échanger sa villa de Bussum (grande banlieue d'Amsterdam) contre un logement en Suisse, pendant tout ou partie des vacances d'été.

S'adresser à P. Favrod, rue du Simplon 38 bis, Renens, tél. (021) 25 75 80.

Placement

Quelle famille d'instituteur, de Lausanne ou environs, prendrait en pension jeune homme de 16 ans désireux de se perfectionner dans la langue française ? (deux semaines en avril). — S'adresser à M. Leemann, Mühlestrasse 32, Rüschlikon, Zurich.

Bibliographie

LEÇONS DE CHOSE, par M. Orioux et M. Everaere. Trois volumes : I. Cours élémentaire - II. Cours moyen - III. Cours moyen et supérieur. Classiques Hachette, 1958.

Comme les représentants de nos collègues français, soit du Syndicat national, soit du Syndicat des professeurs aux écoles normales, la leçon de choses constitue pour eux une initiation à l'enseignement des sciences, mais aussi, ce qui leur paraît essentiel à l'école primaire, une occasion d'approfondir la connaissance de la langue maternelle.

C'est pourquoi, si la démarche première de chaque leçon consiste à placer sous les yeux et dans les mains des élèves des objets, des animaux, des végétaux, des minéraux communs, afin de développer chez eux l'observation, et une observation conduite avec méthode, le deuxième mouvement de la leçon est de décrire avec précision les observations faites, puis de les traduire éventuellement par des schémas.

Chaque volume comprend une soixantaine de leçons. Le Cours élémentaire les répartit selon les saisons, fruits d'automne, fleurs et fruits du printemps et de l'été, mais le travail de l'hiver est consacré à quelques roches et ce qu'on en fait, au corps humain et à sa protection, à quelques plantes alimentaires et à quelques animaux.

Le Cours moyen s'attaque aux notions sur l'air et les combustions, à l'eau, à la physiologie humaine, à quelques animaux et plantes.

Enfin, le Cours supérieur s'occupe des solides, liquides et gaz, de la dilatation, des balances, de l'orientation, des combustions, puis il complète les éléments

d'anatomie et de physiologie humaine avant d'aborder plantes et animaux.

Chaque leçon est abondamment illustrée par des dessins et des croquis en couleurs. Les résumés sont répartis après chaque étape de la leçon ; enfin, des travaux personnels, comprenant dessins, renseignements à réunir et expériences, sont proposés à propos de chaque leçon.

Bel exemple de collaboration entre scientifique et pédagogie.

LE NOUVEAU CALCUL VIVANT, par L. et M. Vassort. Classiques Hachette, 1960. Trois volumes : Cours élémentaire 1ère année - Cours élémentaire - Cours moyen.

Dans le no 5 du bulletin, j'ai rendu compte des deux volumes consacrés à la géographie générale, édités par Hachette, mais j'ai omis de signaler que ces ouvrages, bien qu'adaptés aux programmes français, seraient utilisables aussi chez nous, car ils sont consacrés à la géographie générale et à l'explication des termes de la géographie aussi bien physique qu'humaine.

Les manuels consacrés au calcul vivant sont avant tout des recueils d'exercices pratiques complets, et qui visent à placer au centre de l'enseignement l'observation par l'élève des réalités avec lesquelles il devra travailler. « Nous replaçons, disent les auteurs, le calcul dans la vie. L'enfant acquerra les notions fondamentales après avoir observé, manipulé, réfléchi, compris, après s'être vivement intéressé à son travail. »

L'illustration est abondante, simple, évocatrice, et elle rend ces manuels attrayants. Le cours moyen comprend également tout un programme de géométrie qui va du début à la pyramide et au cône.

Une part importante est réservée au calcul mental que l'on veut rapide et sûr. Pour le cours moyen, une documentation variée met à la disposition des élèves les tarifs postaux, les tarifs des transports et ceux des produits d'alimentation, ce qui permet d'aborder un grand nombre de problèmes actuels. Les problèmes eux-mêmes sont nombreux, progressifs et exempts des chinoïseries de naguère.

SCIENCES APPLIQUÉES, par M. Orioux et M. Everaere, avec, pour le volume destiné aux jeunes filles, Mlle J. Briand. Deux volumes pour la classe de fin d'études, l'un pour les écoles urbaines de garçons, l'autre pour les jeunes filles. Classiques Hachette, 1958.

Ces deux volumes sont la suite des précédents et se distinguent par les mêmes qualités : illustration très riche, clarté des explications, simplicité des démonstrations, ingéniosité des travaux personnels proposés.

L'avantage des mêmes auteurs pour une série de manuels, c'est leur cohésion et leur parfaite coordination : il faut, en effet, non seulement exposer des notions nouvelles, mais consolider les connaissances scientifiques précédemment acquises, les étendre et les approfondir, puis, en plaçant l'élève devant de nouveaux problèmes, il faut lui assurer une formation qui, à son tour, constituera une base solide pour assimiler l'enseignement plus spécifiquement scientifique de l'adolescence.

Encore une fois, les mêmes qualités que celles que j'ai mentionnées plus haut se retrouvent à chaque page, avec toujours le souci de déduire des principes des applications pratiques dans le milieu même où vit l'élève.

Partie pédagogique

RAISONS DE NOS SILENCES

Il m'arrive de réfléchir aux raisons qui nous font demeurer si profondément silencieux dans ce journal — notre organe professionnel, notre porte-voix — au sujet des nombreux et parfois douloureux problèmes de notre métier. Impossible d'imputer à faute notre excellent rédacteur qui accueille avec empressement toutes les opinions respectables et offre avec générosité l'hospitalité des colonnes de l'Educateur à qui le désire. Peut-être sommes-nous comme ces soldats qui se battent, un peu des héros, mais qui l'ignorent, et qui riraient bien si on le leur affirmait. Demandez-leur de raconter leur combat, ils ne savent que se taire. Les vues d'ensemble, les synthèses leur échappent. Ils font leur petit — leur beau devoir quotidien, heure par heure. La lutte est dure. Terminée, au soir de la journée, laissez-les donc reprendre haleine. Ah ! ne les forcez pas à revivre une deuxième fois l'épreuve du jour, à justifier une décision, à examiner leur conscience, à prévoir à trop longue échéance, à se poser trop de pourquoi !

Pourtant, vous êtes plus nombreux qu'il ne semble, vous, mes collègues, qui ayant, la journée finie, posé la plume nerveuse des corrections, ayant pensé et écrit le menu du lendemain, réfléchissez au sens de l'effort que vous soutenez, à l'œuvre éducative entreprise avec telle « volée » ou telle classe précise qui porte un nom de village ou de bourg, complété parfois par un indicatif à lettre et à chiffre froidement, alébroquement anonyme.

Plus précisément encore, vous voici dans la chambre que le soir prompt d'hiver a envahi de son ombre. Le dernier cahier est corrigé, fermé sur la pile. Une tâche de faite ; une fois encore, une fois de plus. Un nom figure là sur l'étiquette. Un nom. Et derrière ce nom, un visage, un sourire ou une moue, des yeux espiègles ou un regard farouche, un front buté, ou un petit nez effronté. Celui-ci, celle-là, ce troisième, cet autre. Autant de noms, autant de figures ; autant de figures, autant d'âmes ; autant d'âmes, autant de problèmes. Pour celui-ci que puis-je faire ? Pour celle-là, qu'ai-je fait ?

Plus profondément encore, et par ce biais-là — ou par un autre — vous voici songeant aux vieilles questions de toujours ; car justement cette tâche qui est la nôtre, si pressante certains jours, elle n'est que l'adaptation des éternelles vérités aux conditions d'une époque, entre toutes, difficile. Elle est cela, tout cela qui a été dit tant de fois : que faire connaître, que peut-on négliger ? Comment former des esprits clairs, lucides, comment exercer les volontés, soutenir les énergies, forger des caractères. Comment développer le goût et la maîtrise de soi, la compréhension, comment ouvrir ces cœurs, épanouir ces petites personnes, nos élèves.

Que de tâches ! J'entends votre monologue intérieur, semblable au mien. Mais sommes-nous toujours, vous et moi, bien conscients de nos buts, de nos possibilités, de nos limites ? Est-ce que nous ne nous payons pas de mots, est-ce que nous ne nous satisfaisons pas de formules à bon compte ?

Et, aux formes de notre enseignement, de notre œuvre éducative, comme on nous les impose — avec ces élèves, cet honoraire, ces branches, ces buts, ces exa-

mens, ce programme, ces méthodes — pouvons-nous même donner toujours notre totale adhésion ? Poser la question, c'est y répondre. Alors, lutter, se battre sur ce plan-là encore ? Faut-il donc constamment que nous voyions plus loin que la journée ou la semaine à vivre, que nous visions plus haut que le but officiellement imposé ? Faut-il que nous nous obligions à cette quête encore ?

Quelques rencontres et un certain nombre de conversations nous persuadent qu'il en est bien ainsi. Ainsi parmi nous combien auraient de choses à dire ! Sur tant de points qu'il serait utile — nécessaire — de voir s'engager un dialogue, s'affronter des idées.

Alors, une fois encore, pourquoi tant de silence ?

Il y a peut-être ceci : à côté de tant de ferveurs personnelles et solitaires, il existe chez nous un à quoi bon désabusé, une timidité devant l'affrontement public ; sur nos problèmes, que d'opinions différentes ! Sur un simple mot, que d'avis contraires ! Comment conclure alors, quelle ligne dégager de ce nombre inquiétant de convictions pathétiques, parfois passionnées, mais contradictoires.

Et puis, ceux qui se sont hasardés à s'exprimer ici ne se sont-ils pas dix fois mordu la plume ou les doigts ? Alors écrire, pour se faire railler, critiquer ? Le combat quotidien ne nous donne-t-il pas tout notre content de blessures ? Je connais ces raisons et d'autres encore ; je les connais bien — rendez-moi cette justice ceux qui, ici, me lisent quelquefois. Eh bien ! j'insiste tout de même : ne vaut-il pas mieux que nous entendions dire cent fois noir, et puis cent fois blanc, que de se contenter d'une illusoire paix. Un silence trop prolongé ne laisse pas d'être inquiétant et peut laisser songeur. Une pleine discordance exprime au moins la vie. Au surplus, je suis sûr, quant à moi, que nos témoignages pourraient apporter quelque encouragement, quelque consolation, quelque raffermissement de conviction à beaucoup.

Vous craignez que l'on ne vous égratigne, que l'on vous heurte, que l'on vous raille ? Sommes-nous si susceptibles ?

Dans nos conversations, je vous vois taquins, « chi-neurs », souvent avec esprit. C'est l'indice d'une santé, et qui n'est pas sans charme. Qui s'en prendrait ? Devient-on si vulnérable une fois la chose écrite ?

Au demeurant, il serait affligeant de douter à ce point de notre courtoisie. En arriverions-nous à nous considérer comme démunis, d'une part de tout fair play, et d'autre part de cet endurcissement sportif et hautain qui fait fi des petites blessures, même morales ?

Fatigués des paroles enfin, et des unanimités stériles, d'aucuns parmi nous s'interrogent sur l'efficacité de notre action. Question de premier plan, et mal examinée, point résolue en tout cas. Nous préoccupe-t-elle assez ? Nous suffit-il d'être lucides ? Est-ce que je me trompe en pensant que nous avons davantage, et mieux, à faire. La question posée de la forme de nos conférences de district est significative à ce propos, et elle vient à son heure. Mais elle n'est qu'une forme de notre combat... N'en saurions-nous trouver d'autres ?

Georges Annen.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

A la gymnastique

Exemple d'introduction d'une leçon de dessin. Age des élèves : 10-12 ans.

But

Reportage illustré d'une leçon de gymnastique.

Acquis : Les élèves connaissent le personnage humain dans ses proportions les plus simples et générales. Ils viennent de dessiner, après discussion du problème, quelques personnages en mouvement, de profil, de face ou de dos.

Introduction du sujet

Les élèves décrivent le déroulement d'une leçon de gymnastique. Celle-ci se compose de plusieurs parties caractérisées par les exercices suivants :

1. Appel
2. Exercices de marche et de course
3. Exercices à mains libres
4. Entraînement aux engins (perches, échelles, anneaux, etc.)
5. Sauts (en longueur, en hauteur et avec obstacles)
6. Jeux (par équipes, avec ou sans ballon)
7. Gymnastique rythmée (pour les filles).

Les diverses phases d'une leçon de gymnastique indiquent les possibilités de grouper les personnages dans le dessin. Opposition du groupe au personnage isolé (classe et maître).

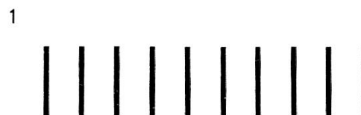
Démonstration au tableau noir

Le maître dessine huit rectangle dont chacun représente la feuille à dessin. Au moyen de traits simples, le maître montre les possibilités de répartition des figurines dans la surface à disposition.

1. APPEL

Répartition : Tous les élèves sur un rang (partie supérieure de la feuille), en face du maître.

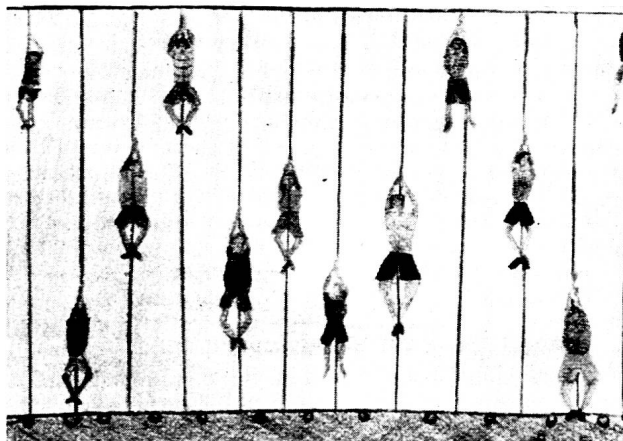
Figurines : Tous les élèves vus de face ou de dos. Peu de mouvements.

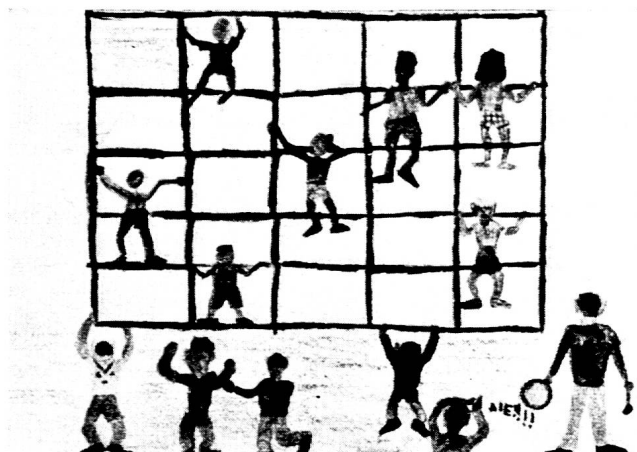


2. MARCHE ET COURSE

Répartition : Grand cercle, les élèves marchent en rond, le maître se tient au milieu.

Figurines : Suivant leur place dans le cercle : de face, du côté droit, de dos ou du côté gauche.



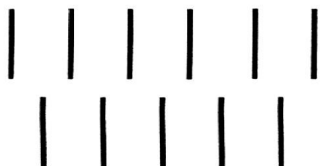


3. EXERCICES A MAINS LIBRES

Répartition : Elèves sur 2 ou 3 rangs, ceux de derrière sont visibles entre ceux de devant.

Figurines : Tous les élèves de face et le maître de dos (3) ou les élèves de profil et le maître de l'autre côté (3a).

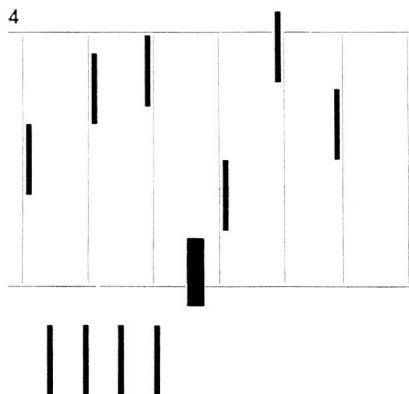
3



3a



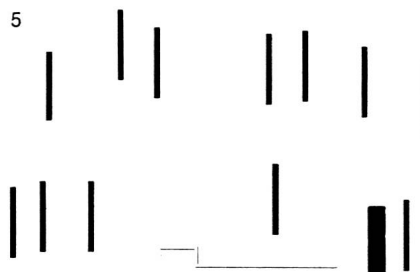
Figurines : Aux espaliers : de face, aux échelles : de dos, aux perches : de côté. Reste de la classe : de dos.



5. SAUTS

Répartition : Déroulement du saut (au bas de la feuille) : 2-3 élèves à l'élan, un en plein saut, 1-2 autres, avec le maître, mesurant le saut. Le reste de la classe retourne au point de départ (partie supérieure de la feuille).

Figurines : Tous les élèves vus de profil, sauf ceux qui mesurent le saut ou qui sont spectateurs.



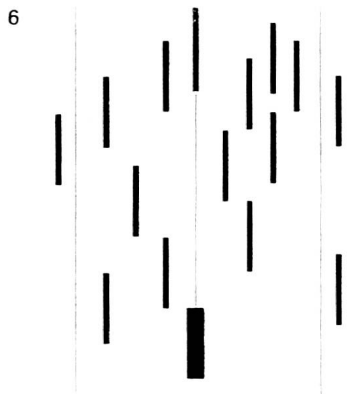
4. EXERCICES AUX ENGINS

Répartition : Une partie de la classe aux engins, l'autre sur un rang à côté du maître devant les engins.

6. JEUX

Répartition : Elèves répartis sur toute la surface ; le maître se tient au bord (arbitre).

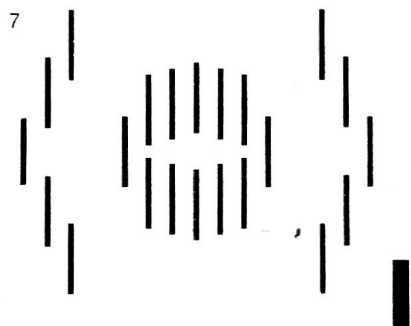
Figurines : Toutes les positions et gestes, suivant le sens du jeu.



7. GYMNASTIQUE RYTHMÉE

Répartition (exemple) : Elèves en deux cercles et en mouvements opposés. Maître à l'extérieur des cercles.

Figurines : Unité de mouvement, élèves vus de divers côtés suivant leur position dans le jeu.



Remarques : Le choix entre 7 ou 8 variantes permet à l'élève de composer la scène qui convient à ses capacités et son imagination.

Les représentations les plus simples sont l'« appel » et les « exercices à mains libres ». Tous les personnages sont vus soit de profil, soit de face ou de dos. Faisant un même mouvement, ils créent un rythme auquel est opposé le personnage du maître et éventuellement celui d'un élève inattentif.

« Sauts » et « engins » sont des compositions plus difficiles à cause de la diversité des mouvements.

« Course », « jeux » et « gymnastique rythmée » sont les thèmes les plus exigeants, car ils demandent la

représentation du personnage dans des attitudes diverses et sous des points de vue différents.

Afin d'éviter aux élèves des difficultés dues à une perspective trop compliquée, on leur suggère d'admettre la surface de la feuille à dessin comme représentant le sol. Dans le sujet « engins », la feuille représente presque entièrement une paroi devant laquelle montent des échelles, des perches ou descendent des anneaux. Le quart inférieur environ de la feuille représente le sol (premier plan).

Travail des élèves : Feuille à dessin A5 ou A4. Esquisser au crayon, simplement, la répartition des figurines et des mouvements, sans entrer dans les détails des personnages. Ensuite exécution complète et détaillée, directement aux crayons de couleurs. Temps accordé : 3 fois 2 heures.

Nombre des personnages à représenter : une douzaine.

N.B. Les travaux illustrant cette leçon sont l'œuvre d'élèves de 10 à 11 ans.

Georges Mousson, Yverdon.

Peinture fraîche

Chacun se souvient de la remarquable exposition internationale de dessins d'enfants organisée en 1957, exposition qui, du Palais de Rumine, passa ensuite dans diverses villes suisses et étrangères. Cette « peinture fraîche », il ne fallait pas l'oublier : plusieurs collègues ont eu l'idée non seulement d'en prendre des photos, mais d'en tirer un film. Les auteurs de ces dessins, de ces peintures naïves, de ces images spontanées, reflet de leur monde intérieur, nous les voyons à l'œuvre, peinant ou souriant, s'appliquant à une tête de négresse à cheveux rouges, à un cheval qui sera le plus parfait du monde aux yeux de son créateur... Un bien joli court métrage qui pourra agrémente une réunion de parents, une séance de la S.P.V. Le commentaire en est fait, très agréablement, par une collègue lausannoise. Quant à l'accompagnement musical, il est dû à des enfants. Les gosses de la campagne vaudoise, de la région de Montreux et de France ont composé mélodies et paroles des chansons qu'ils exécutent avec le naturel le plus parfait. Disons encore les qualités du film : netteté de l'image, reproduction excellente des couleurs, bonne synchronisation des vues et de la musique... Si vous voulez en savoir plus, demandez donc à notre collègue M. Perrenoud, de Lausanne.

V. M.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution



**Mutuelle
vaudoise
accidents**

**Contrats de faveur avec la Société
pédagogique vaudoise, l'Union du corps
enseignant secondaire genevois
et l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

A louer

Juillet-Août
divers appartements
dans

les Cévennes

S'adresser à
David Blanchet
Ch. Lys 4, Lausanne
Tél. 23 43 57

Pour les vacances



Tél. 7 54 67

Demandez
prix courant à

Nidecker

ROLLE

Fabrique
d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel
d'école



le 2 avril

Loterie Romande

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Ecole Pédagogique Privée **FLORIANA**

Dir. : E. Piotet, Pontaise 15, Lausanne, Tél. 241427

Formation de gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 à
12 h. (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



si vous employez
les engrais efficaces :
NITRATE D'AMMONIAQUE
ENGRAIS COMPLET LONZA

LONZA S.A. BALE



Nationale Suisse

B e r n e

J.A.

Montreux 1